Charte de Partenariat

Renforcer l'Attractivité du territoire d'ECLA

ECLA
Lons Agglo

A Lons ZI

Pourquoi une charte de partenariat ?

Pour matérialiser une volonté commune...

Au delà des enjeux climatiques et environnementaux à traiter, cette charte va permettre d'instaurer un **dialogue** fluide entre acteurs du territoire (dont les **entreprises** sont des représentants d'enjeux spécifiques) qui ont pleinement conscience des interactions de leur quotidien avec certaines compétences d'ECLA.

Afin d'animer cette charte, une **convention de partenariat triennale** entre ECLA et l'association ALons'ZI constitue un outil organisationnel pour définir le cadre et les modalités de relations entre les parties dans la **durée**.

6 thématiques conjointes à développer

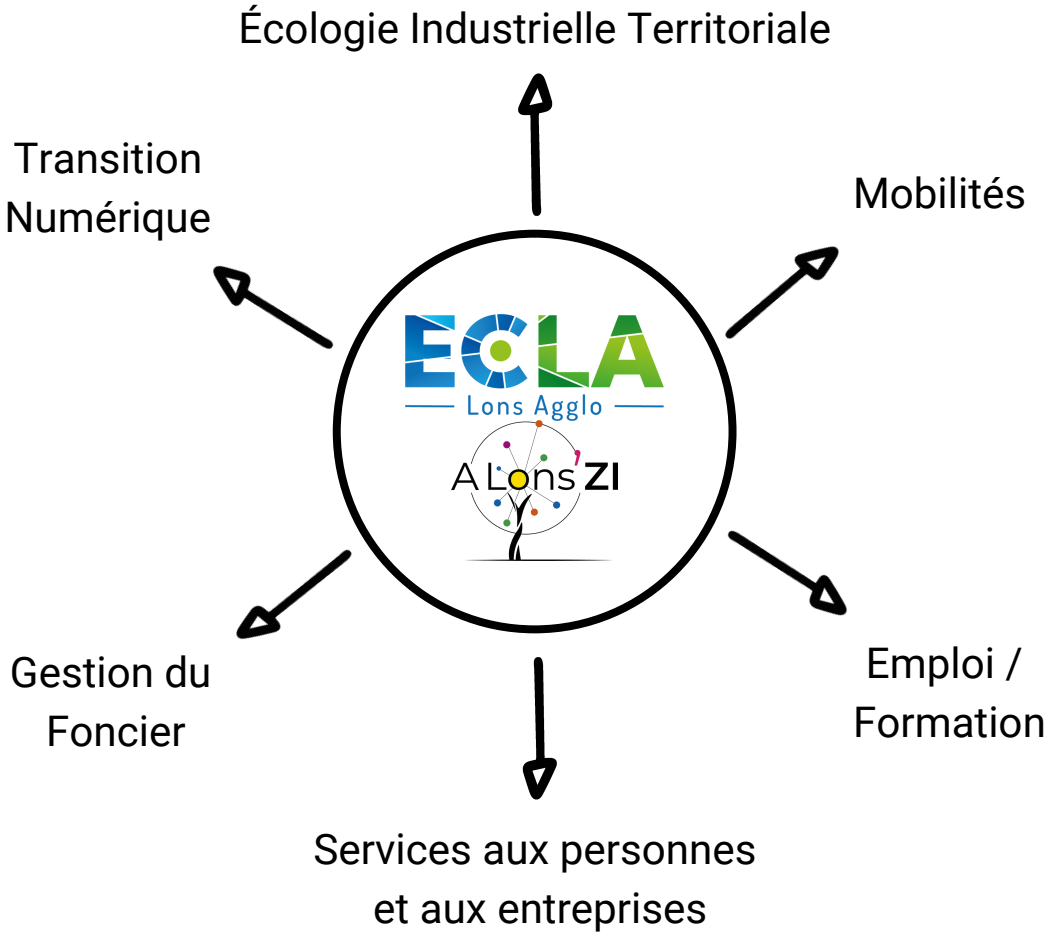

Charte de partenariat ECLA - ALons'ZI

Écologie Industrielle Territoriale

Lancée en fin 2019, cette démarche est notamment à l'origine de la création de l'association ALons'ZI. Aujourd'hui, 3 axes de travail ont été identifiés : l'énergie, les déchets et la biodiversité.

Travailler les mobilités

Les transports et la mobilité sont un enjeux fort pour rendre la zone industrielle plus accessible et plus attractive. L'objectif est de définir les transitions des modes de déplacements à proposer et de prévoir les impacts techniques et économiques sur les équipements et les services.

Développer l'emploi et la formation

Les difficultés de recrutement sont une réalité pour la quasi-totalité des entreprises du territoire et un objet d'attention particulier pour la collectivité. L'objectif est de travailler au développement d'une offre de formations répondant aux besoins des entreprises et à la capacité du territoire à attirer des salariés.

Services aux personnes et entreprises

L'attractivité d'une zone d'activités passe également par les services qu'elle peut proposer aux entreprises et aux salariés qui y travaillent. L'objectif est de définir et développer ces services internes à la zone.

Charte de partenariat ECLA - ALons'ZI

Gestion du foncier de la zone

La rareté du foncier économique et les réglementations à venir vont contraindre mécaniquement l'installation ou le développement des entreprises. L'objectif est de travailler à l'optimisation et la mutation du foncier existant.

Transition numérique des entreprises

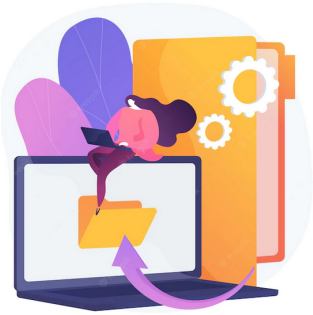

Tant par les outils développés en entreprises que les infrastructures déployées par le territoire, il est nécessaire de travailler la question du numérique pour en améliorer son attractivité. L'objectif est d'identifier les opportunités technologiques et pratiques à mettre en œuvre pour assurer a transition numérique du territoire.

Signataires de la Charte

Claude BORCARD	Jérôme CORDELLIER	Brice COMMENT
Président d'ECLA	Vice-Président d'ECLA	Président d'ALONS'ZI

25/11/2022